

Désistements ou abandons

En cas de désistement **avant le premier tour** le joueur avertira les organisateurs et son remplaçant sera contacté dans l'ordre des inscriptions à partir du 49ème inscrit.

Au-delà du premier tour, si un joueur ne peut participer à son match dans les délais impartis, pour quelle que cause que ce soit, le joueur qu'il aura battu au tour précédent sera proposé en remplacement. Si celui-ci n'est pas disponible, son adversaire sera déclaré victorieux par forfait.

Calcul des coups rendus

- Les index supérieurs à 36 sont ramenés à 36.
- Contrairement à l'habitude, le calcul des coups rendus se fera sur l'index de chaque joueur et non sur le handicap de jeu, afin de faciliter le calcul
- Le nombre de coups rendus sera égal aux $\frac{3}{4}$ de la différence des index des joueurs arrondis à l'entier le plus proche.

Exemple :

– Joueur A (Index = 22,6) ; Joueur B (Index = 13,4)

– $22,6 - 13,4 = 9,2$

– $\frac{3}{4}$ de 9,2 = 6,9

– Le joueur B rend 7 coups au joueur A, sur les 7 trous les plus difficiles (handicap 1 à 7),

– Sur 9 trous, on divise par deux et on arrondit à l'entier le plus proche, le joueur B rend 4 coups (3,5 arrondi à 4) au joueur A, sur les 4 trous les plus difficiles (handicap 1 à 4).